

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 12

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Comune di Genestrerio	Sala multiuso, CP	Il concorso è aperto ai professionisti del ramo architettura iscritti all'OTIA: domiciliati nei distretti di Mendrisio e Lugano, o con sede dell'ufficio nei distretti di Mendrisio e di Lugano almeno dal 01.01.1986	9 giugno 87 (14 aprile 87)	
Ville de La Chaux-de-Fonds, Direction des travaux publics	Restructuration du centre ville et aménagement de la place Sans-Nom (100 ans Le Corbusier), CI	Architectes et urbanistes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1987	Nouveau 31 août 87 (dès le 13 avril 87)	7/87 p. B 46
Ville de Moutier	Centre de rencontres, de spectacles et de loisirs, CP	Architectes domiciliés depuis le 1 ^{er} janvier 1987 dans les districts de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Laufon, Moutier, La Neuveville, Porrentruy et Bienne, ou natifs ou originaires de Moutier	31 août 87 (24 avril 87)	7/87 p. B 46
Commune de Sion	Patinoire couverte (dans le cadre de l'aménagement complet du centre sportif de l'Ancien-Stand), CI	Groupes formés obligat. au moins d'un architecte (registre valaisan ou REG A ou B) et d'un ing. civil (REG B) établis en Valais au 1 ^{er} janvier 1987. Au moins un membre doit être établi sur la commune de Sion	10 sept. 87 (20 mai 87)	
Municipalité de Nyon	Aménagement du secteur «Colline de la Muraz», Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et reconnus par l'Etat de Vaud au 31 décembre 1986, arch. originaires du canton de Vaud et inscrits au REG A ainsi que dix architectes ou bureaux invités	11 sept. 87 (8 avril 87)	7/87 p. B 46
CFE, PTT et Ville de Lugano	Zone de la gare CFE, CI	Architectes inscrits à l'OTIA, établis dans le canton du Tessin au 1 ^{er} janvier 1986, arch. originaires du Tessin non inscrits à l'OTIA mais aux qualités professionnelles conformes + 13 bureaux invités	9 oct. 87 (30 avril 87)	10/87 p. B 69
Eternit SA, 8867 Niederurnen	«Une vie nouvelle dans une cité ancienne» - Renouvellement de la cité «Aarepark», Soleure, CI	Architectes établis en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein ainsi que les architectes suisses résidant à l'étranger	23 oct. 87 (dès le 4 juin)	12/87 p. B 86

Nouveau dans cette liste

FFS, PTT, Città di Lugano TI	Area della stazione FFS a Lugano TI, CI	Aperto ai professionisti che al momento dell'iscrizione al concorso sono iscritti all'Ordine degli Ingegneri e Architetti del Cantone Ticino (OTIA), ramo architettura, con domicilio fiscale dal 1° gennaio 1986 nel Cantone Ticino. Possono inoltre partecipare quegli architetti attinenti del Cantone Ticino che, pur non essendo iscritti all'OTIA perchè domiciliati fuori Cantone, possiedono i requisiti professionali che ne permettono l'iscrizione	9 ottobre 87 (dal 6 aprile al 30 aprile)	
Commune de Montreux	Gare de Montreux, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 30 juin 1986 et aux architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères du Conseil d'Etat	26 oct. 87 (15 juin 87)	13/87 B 94

Expositions de concours

Département des travaux publics de la République et canton de Neuchâtel	Nouveau Musée cantonal d'archéologie et centre de recherche, Hauterive-Champréveyres (NE), CP	Musée d'Art et d'Histoire, rue des Beaux-Arts 2, Neuchâtel, du 26 mai au 14 juin 1987		
---	---	---	--	--

Carnet des concours

« Une vie nouvelle dans des maisons anciennes »

Ouverture

La maison Eternit SA, à Niederurnen, organise un concours d'idées pour le renouvellement de la cité résidentielle « Aarepark », à Soleure. L'objectif du concours est double : d'une part, recueillir des idées pilotes pour la remise à neuf de lotissements construits dans les années soixante à septante, d'autre part montrer, par l'exemple concret d'« Aarepark », de quelle façon de telles cités peuvent être mises en valeur.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein ainsi qu'aux architectes de nationalité suisse résidant à l'étranger. Pour les groupements temporaires ou les bureaux d'architecture associés, on s'en référera au Règlement SIA 152 sur les concours d'architecture, en particulier aux art. 27 et 28.

Jury

MM. Nikolaus Wilczek, ing. SIA, chef du marketing Eternit SA, Petër Cerliani, arch. SIA, Benedikt Huber, professeur, arch. SIA, Hansruedi Preisig, arch. SIA, Urs Scheidegger, syndic de la ville de Soleure, Jakob Schilling, arch. SIA, Roland Schlatter, directeur, Testina SA, et Werner Stebler, arch. SIA, chef du département de l'édilité de la ville de Soleure.

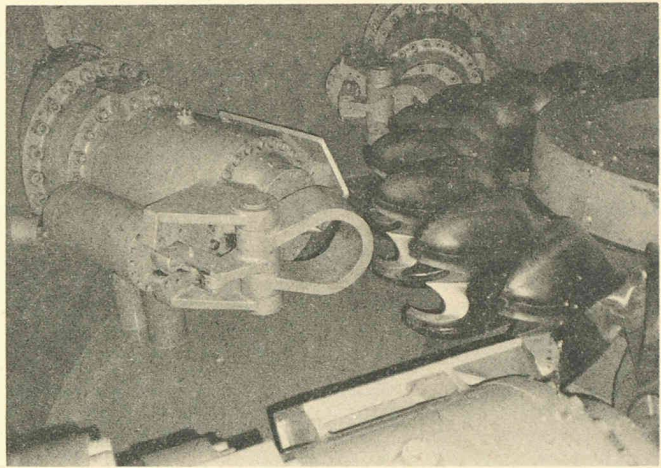
Prix

Le jury dispose de 80 000 francs, à répartir pour 7 à 8 prix, plus deux prix spéciaux de 5 000 francs chacun.

Délais

Les documents du concours peuvent être demandés dès le 15 juin 1987, moyennant versement d'un dépôt de 100 francs à Eternit SA, Concours « Aarepark », 8867 Niederurnen.

Les questions seront reçues jusqu'au 3 juillet et les travaux remis jusqu'au 23 octobre 1987.



Vue partielle d'une turbine Pelton à axe vertical.

Il n'est pas d'ordinateur moderne sans intégration à grande échelle (LSI), c'est-à-dire la combinaison de milliers de circuits électroniques sur une seule microplaquette. Or, si la technique LSI traditionnelle convient parfaitement à la fabrication des transistors nécessaires à la conversion efficace et rapide des messages en langage d'ordinateur, tel n'est pas le cas pour les récepteurs, ou photodétecteurs, qu'il faut placer sur la même microplaquette pour communiquer par signaux lumineux. Précédemment, les scientifiques avaient cherché à résoudre ce problème en modifiant les techniques de fabrication des circuits LSI de façon à pouvoir survolter l'alimentation des photodétecteurs; mais cela avait le désavantage de ralentir le fonctionnement des transistors, ou circuits de conversion. Les chercheurs d'IBM ont eu l'idée de choisir l'approche inverse, c'est-à-dire de modifier la technique de fabrication des photodétecteurs de façon qu'ils puissent être réalisés en même temps que les circuits LSI.

Quant à l'arséniure de gallium, les chercheurs d'IBM l'ont choisi parce qu'il a le double avantage de transporter les signaux électriques beaucoup plus rapidement que le silicium et de transformer beaucoup plus efficacement les signaux lumineux en impulsions électriques. Il semble donc bien être le matériau idéal pour les transmissions informatiques par la lumière qui, nombre de scientifiques en sont persuadés, sont promises à un bel avenir.

IBM Suisse
Quai Général-Guisan 26
8002 Zurich
Tél. 01/207 2111

Grèce : importante commande pour les Ateliers de Vevey

En fin d'année 1986, les Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA ont obtenu commande pour la fourniture de deux turbines Pelton à axe vertical à six jets, développant 110 MW chacune, pour la centrale électrique de Pigai, en Grèce.

Cette commande de la société nationale grecque d'électricité Public Power Corporation sera exécutée en partie sur place, par la société Metal Constructions of Greece SA, sous licence des ACMV. Mais elle inclut aussi des essais préalables sur modèle réduit, qui seront exécutés sur la nouvelle plate-forme d'essai inaugurée récemment aux ACMV.

Il faut relever que c'est la première fois que des turbines Pelton d'une telle puissance seront installées en Grèce.

Un siècle et demi au service de l'aménagement intérieur et de l'art de vivre

Rares sont les entreprises qui peuvent se flatter de pouvoir fêter un tel anniversaire! C'est pourtant à cette occasion que la maison Philippe Schuler S.A. accueillait, le 18 mars dernier, une multitude d'invités et de nombreux représentants des autorités, dans les salons du Lausanne-Palace.

C'est en 1837 en effet (l'année même du début du règne de la reine Victoria) qu'un certain Monsieur Wenger ouvre une boutique de miroiterie et de papiers peints à la rue de Bourg, à Lausanne. Puis son commerce a passé en d'autres mains; mais en 1899, Philippe Schuler (le grand-père de l'actuel administrateur) entre en tant qu'associé dans l'entreprise, pour en demeurer seul propriétaire dès 1912.

Dans le hall de l'hôtel, les décorateurs de Schuler avaient aménagé une exposition présentant de belles réalisations contemporaines, qui voisinaient avec quelques autres prestigieuses pièces de mobilier, de Charles X à nos jours.

Actuellement, l'entreprise compte 30 collaborateurs; elle occupe cinq niveaux du bâtiment de la rue du Grand-Chêne 8, offrant plus de 1000 m² d'exposition; le chiffre d'affaires de Ph. Schuler S.A. se répartit ainsi: 41% pour les papiers peints, 46,5% pour l'ameublement, la décoration et la vente de tissus et 12,5% pour les moquettes. Collaborant généré-

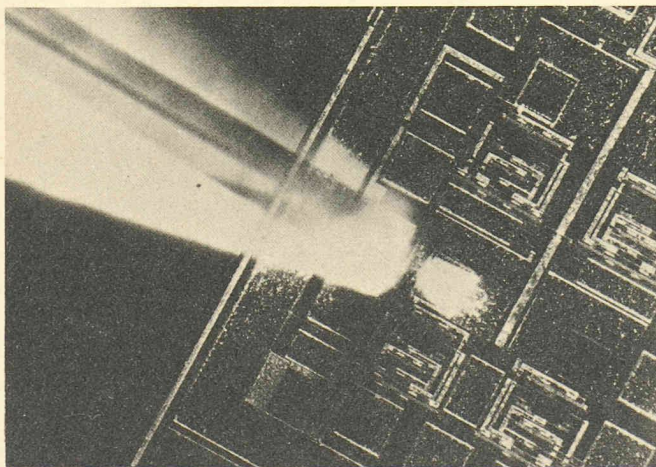
Industrie et technique

Lorsque les ordinateurs communiqueront à la vitesse de la lumière...

Des scientifiques du centre de recherche IBM de Yorktown Heights, dans l'Etat de New York, sont parvenus à fabriquer une microplaquette électronique qui travaille si vite qu'elle pourrait « lire » une encyclopédie de quarante volumes en une seconde.

Ce minuscule composant est, en fait, un récepteur optoélectronique qui combine, sur une seule microplaquette, la capacité opti-

que de « lire » les signaux lumineux, qui sont extrêmement rapides, et la capacité électronique de « traduire » ces signaux dans un langage évolué d'ordinateur. En d'autres termes, les circuits, fonctionnellement dissemblables, de transmission et de traitement nécessaires à cet effet ont été rassemblés sur une même surface. C'est en réussissant cette prouesse technique et en utilisant de l'arséniure de gallium au lieu du silicium que les chercheurs d'IBM sont parvenus à réaliser une microplaquette capable de recevoir plus de trois milliards d'informations à la seconde.



Cette microplaquette expérimentale conçue au centre de recherche fondamentale IBM de Yorktown Heights, aux Etats-Unis, reçoit les bits d'informations des ordinateurs par faisceau laser. D'une rapidité sans pareille, elle comprend tous les circuits fondamentaux nécessaires pour recevoir les messages transmis, par fibre optique, à la vitesse de la lumière, et les transformer en signaux à même d'être utilisés par les circuits électroniques. Réalisée en arséniure de gallium, elle peut recevoir plus de trois millions de bits d'informations à la seconde, soit l'équivalent d'une encyclopédie en quarante volumes!